



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

Annexe II
du Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage
des comptes des ingénieurs forestiers
(article 3.01.01)

DEMANDE D'ARBITRAGE DE COMPTE

Je, soussigné, _____
(nom du client)

(domicile)

déclare que:

1) _____
(nom du membre)

me réclame (ou refuse de me rembourser) une somme d'argent relativement à des services professionnels.

2) J'annexe à la présente une copie du rapport de conciliation.

3) Je demande l'arbitrage de ce compte en vertu du *Règlement sur la procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes* des membres de la Corporation professionnelle des ingénieurs forestiers du Québec.

4) Je déclare avoir reçu copie du règlement susmentionné et en avoir pris connaissance.

5) Je m'engage à me soumettre à la procédure prévue à ce règlement et, le cas échéant, à payer à

(nom du membre)

le montant fixé par la sentence arbitrale.

Signature

DES PROFESSIONNELS

Naturellement branchés

2750, Einstein, bureau 110
Sainte-Foy (Québec) G1P 4R1
Téléphone: (418) 650-2411
Télécopieur: (418) 650-2168
Courriel: oifq@oifq.com